

## ABONNEMENTS;

Un an (Suisse) Fr. 4. —  
Six mois » » 2. 50  
Trois mois » » 1. 50  
Etranger : Port en sus

## AVEC BULLETIN OFFICIEL:

Un an . . . Fr. 5. 50  
Six mois . . » 3. 50  
Trois mois . » 2. —

# NOUVELLISTE

## VALAISAN

## ANNONCES:

La ligne ou son espace  
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.  
Etranger 30 cent.  
Réclames : 50 cent. la ligne.  
Minimum p' une annonce 75 cent.  
Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par l'Agence de publicité Hasenstein & Vogler, Sion, Lausanne, Montreux, Genève, Fribourg, etc. et au Bureau du Journal.  
Rédaction, Administration, Bureau du Journal  
ST-MAURICE  
Téléphone — Téléphone

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

## Les Fêtes grandioses du Sacre

Parmi les fêtes, déjà bien nombreuses, auxquelles nous avons assisté, celle qui nous laissera le plus délicieux souvenir, ce sera assurément celle du sacre de Monseigneur Joseph Abbet.

Samedi, il pleuvait en cataractes ouvertes, mais ce n'était que pour effrayer et éprouver, une sorte de dime prélevée par le Ciel, sur nos joies et nos satisfactions intimes.

Dimanche, un beau soleil d'automne mettait sa douceur sur toutes les choses et posait sa caresse sur les décorations de verdure et de drapeaux qui vernissaient littéralement la façade de nos demeures.

Ah! une fois encore, combien la ville de St-Maurice s'est montrée grande et généreuse dans ses manifestations!

Après avoir conquis sur le paganisme l'oppidum fondé jadis par les légions de Pompée, elle a brillé dans la nuit du Moyen-Age comme une immense veuilleuse dont la pâle mais sûre clarté baignait les vallées où dormaient, ainsi que dans un cimetière, les mélancoliques vestiges du monde romain. Et la voici toujours la plus belle des cités, toujours la plus fleurie, toujours la plus parée quand les foules arrivent!

Honneur à ses Autorités! Honneur à sa Population!

Et, maintenant, vous détaillerons-nous toutes les merveilles de décoration qui s'échelonnaient du bâtiment de la gare au vieux château? Non: ce n'est point notre rôle et nous nous sentons trop impuissant à côté de toutes ces choses; puis, nous devons, en journaliste, aller à la quête d'une pensée, d'une nouvelle qui nous guidera, furtif et discret, à travers les splendeurs de la cérémonie.

## Les cérémonies religieuses

Dès la première heure, les foules arrivent accomplir le pèlerinage d'amour et de respect, ainsi qu'il convient à l'égard d'un sanctuaire marqué par la Foi, l'Art et l'Histoire, et d'un Evêque qui saura souligner cette sublime trinité.

Vers les neuf heures, le cortège ecclésiastique, qui comptait plus de dix prélats, sort du grand portail et fait le tour extérieur de la basilique qui semble portée par autant de mains bénies, dans un geste d'offrandes et d'actions de grâces que la terre esquissait vers le ciel.

Au loin, le canon tonne, et, en haut, les cloches sonnent à toutes volées.

Le nouvel évêque, ému aux larmes, glisse plus qu'il ne marche. On dirait une seconde barque de pêcheur galiléen sur l'eau. Il est accompagné de ses deux assistants, Nosseigneurs de Bâle et du Tessin.

Derrière, le Consécrateur, Sa Grandeur Monseigneur de Sion, dont la magnifique tête, auréolée de beaux cheveux blancs, semble se pencher sur le berceau de Bethléem pour en éloigner tous soucis.

Et, immédiatement, le Grand Livre s'ouvre. C'est la lecture de la Bulle, l'examen canonique, le serment, la consécration: plus de trois heures de douces émotions.

Les nombreux bancs réservés au monde officiel et aux Invités sont garnis. Nous ne mettrons ici aucun nom: on les trouvera dans le discours de remerciements de Monseigneur qui n'a personne oublié.

Tous ces yeux sont fixés vers le Grand Autel, toutes ces pieuses oreilles sont attentives à la céleste musique et aux beaux chants de l'orgue qui mettaient en relief le talent de Vitberger. Elles ont délicieusement goûté l'Offertoire de M. le Professeur Sidler, ce chef-d'œuvre, grandiose dans son ensemble et tout plein de sentiments religieux.

L'allocution de circonstance a été prononcée par Mgr Jacquet, archevêque de Salamine, qui a mis en relief quelques points d'histoire de l'Abbaye et de l'évêché de Bethléem.

Et arrivons à la procession. L'Agamnoise ouvre la marche. Nous citons les groupes dans leur ordre: les Capucins, le Clergé, les Prélats, les Evêques, Peloton de gendarmerie, Bureau du Grand Conseil, Conseil d'Etat, Magistrature fédérale et cantonale, Députés aux Chambres fédérales, Officiers des Forts, Préfets, les Conseils de St-Maurice, de Salvan, de Finhaut, de Vollèges, de Chœx, de Lavey, les délégués, les invités, et la grande foule des hommes et des femmes.

Le spectacle est impressionnant. Et quand, du haut du perron de l'Abbaye, tous les évêques lèveront leur dextre pour bénir toutes ces têtes inclinées, nous sentirons que nous venons de signer une belle page religieuse de notre histoire nationale.

## Le Banquet

Il a eu lieu dans le corridor supérieur de l'Abbaye, décoré à souhait aux couleurs pontificales et cantonales, sous le regard des anciens Abbés qui semblaient tendre l'arc de leurs lèvres pour nous dire, d'une voix limpide comme une source miraculeuse, leur joie et la joie des Cieux.

Des compliments aux Chanoines pour leur sollicitude envers tous et chacun de leurs hôtes; à M. l'Econome pour la complète réussite du banquet; à M. Henriod, tenancier du Buffet de la Gare, qui a ressuscité le grand Vattel, par sa cuisine excellente et soignée; aux sommeliers improvisés et déjà maîtres dans l'art de servir!

Oublions-nous quelqu'un? Cela se peut. On nous pardonnera en pensant que ce quelqu'un a certain-

nement été dans notre cœur reconnaissant. s'il fuit notre plume à cette heure avancée de la nuit où nous écrivons.

Mentionnons, avant le tonnerre des discours, deux arcs-en-ciel du chœur des Chanoines: *Dieu dans ses œuvres* de Beethoven et *L'Automne* de Schmölder qui ont été couverts d'applaudissements.

## Discours de Mgr Abbet Evêque de Bethléem et abbé de St-Maurice

Messeigneurs,  
Très honorés Messieurs,

Les grandes et saintes choses, les mystères touchants que viennent d'accomplir en ma chétive personne les bénédictions, les onctions sacrées et l'imposition des mains de Nos Seigneurs les évêques de Sion, du Tessin, et de Bâle; les pieuses et délicates attentions dont j'ai été l'objet, ont tellement saisi mon âme et l'ont remplie de tant et de belles émotions que je me trouve à peu près dans l'impuissance d'exprimer les sentiments qui se pressent dans mon pauvre cœur. Et pourtant, pouvons-nous ne pas dire à tous et à chacun un mot de vive et profonde gratitude?

Appelé, malgré notre évidente indignité, à succéder au si bon et si paternel Mgr Paccolat, nous voulons que notre première pensée soit un hommage d'actions de grâces à la Providence et à la miséricorde de Dieu qui a daigné nous prendre dans la poussière, pour nous placer sur le siège abbatial de St-Maurice; un hommage aussi de fidélité et d'entier dévouement à la Sainte Eglise et à son glorieux chef, le Souverain Pontife. Nous sommes d'autant plus heureux, il nous est d'autant plus doux d'affirmer, en cette solennelle circonstance, notre filial et indéfectible attachement au Saint-Père que nous avons été de sa part l'objet d'une spéciale bienveillance, d'une faveur insigne. En confirmant par un nouveau décret les privilèges accordés à notre Maison par Grégoire XVI, Pie X nous a donné une preuve touchante de sa paternelle attention, et, par le même acte de sa suprême autorité, il a grandement honoré non seulement les gardiens chargés de veiller au culte et à la conservation des restes des martyrs thébéens, mais le Valais, mais la Suisse entière à qui la Providence a réservé l'honneur et la gloire du martyre de St-Maurice et de sa légion.

Au Saint-Père donc, notre reconnaissance la plus profonde, notre respect attendri, notre obéissance joyeuse et absolue, notre amour indéfectible et l'assurance que nous serons fidèle à garder, à défendre et à honorer le précieux dépôt qu'au nom de la Ste Eglise il a daigné nous confier.

A vous aussi, Mgr de Sion, l'hommage de notre très sincère vénération, de notre respect et de notre reconnaissance la plus cordiale. En nous conférant, ce matin, la plénitude du sacerdoce, votre grandeur a continué, rajeuni, et conservé la belle et glorieuse tradition, commémorée en 360 par St-Théodore fondateur de la première basilique élevée en l'honneur des martyrs Thébéens. Notre Abbaye conservera pieusement les grands et pieux souvenirs de St-Théodore, 1er évêque de Sion, et de sa Grandeur Mgr Jules-Maurice Abbet, notre parent et notre évêque consécrateur.

Nous nous plaisons de même à rendre nos hommages les plus reconnaissants et de très respectueuse vénération à nos deux prélats assistants, Nos Seigneurs les Evêques du Tessin et de Bâle. Vous avez été des premiers, Messeigneurs, à soutenir notre faiblesse, à nous inspirer confiance, à prendre chaleureusement la défense de nos privilèges, convoités et revendiqués par un adversaire, loyal mais redoutable. Au nom du pays et de tous les religieux de notre modeste et chère Abbaye, soyez mille fois remerciés, Messeigneurs, pour les témoignages de paternelle bienveillance et de haute protection dont vos Grandeurs ont bien voulu nous honorer.

Je salue aussi avec bonheur tous ceux qui, venus de près ou de loin, ont pris part avec empressement à notre fête religieuse. Nous sommes hautement honorés de la présence de MM. les Députés au Grand-Conseil, tout en regrettant vivement l'absence de leur président, M. Dr Alex-Sidler qui, spontanément, nous avait manifesté son plaisir d'être des nôtres, aujourd'hui, doux espoir anéanti par une subite indisposition; nous sommes hautement honorés de la présence des membres

du Conseil d'Etat au complet et des anciens conseillers d'Etat; de nos députés aux Chambres fédérales: de M. Théraulaz représentant du gouvernement de Fribourg toujours prêt à partager nos joies et nos douleurs; des deux juges au Tribunal fédéral, MM. Clausen et Schmidt; des officiers représentant l'armée fédérale; du président et du vice-président de l'Association Catholique Suisse: MM. P-stalozzi-Pfiffer et le baron de Montenach; des membres du conseil de l'Instruction Publique; des représentants des maisons religieuses et des Collèges.

Votre participation à notre cérémonie religieuse en a rehaussé l'éclat et l'honneur qui en revient à Dieu, à l'Eglise et au culte de nos Martyrs, ne manquera pas d'attirer sur notre pays et sur notre Maison les bénédictions divines et la protection de St-Maurice, patron du Valais.

Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir exprimer notre reconnaissance au Conseil d'Etat pour l'intérêt qu'il nous a témoigné par son intervention officielle auprès du Cardinal secrétaire d'Etat de sa Sainteté Pie X. En retour, nous pouvons donner au gouvernement l'assurance de notre attachement et de notre inaltérable dévouement à notre cher Canton du Valais.

Rien ne sera étranger à nos préoccupations dans tout ce qui pourra contribuer au bien-être moral, au progrès religieux et matériel du pays et surtout dans tout ce qui intéresse l'éducation et l'instruction de la jeunesse.

Nous n'aurons qu'une ambition: nous dévouer de tout notre cœur et tous les jours à la gloire de Dieu et de l'Eglise, et à tous les intérêts de la Patrie.

Ce dévouement nous sera agréable et d'autant plus facile qu'il nous est permis de placer notre titre d'évêque de Bethléem sous le patronage de l'épiscopat suisse ou des représentants des évêques absents, de Sa Grandeur Mgr Jacquet, archevêque titulaire de Salamine, du Révérendissime Prince abbé de Notre-Dame des Ermites, des Révérendissimes Prévôts de la Collégiale de St-Nicolas et du Grand St-Bernard, et de Messeigneurs Cusin et Saint-Clair, représentants du Successeur de St-François de Sales.

Il m'est doux aussi de me faire l'interprète des sentiments unanimes de mes confrères en adressant un salut cordial aux Conseils municipal et bourgeois de St-Maurice aux autorités civiles et judiciaires du district et en particulier de la ville de St-Maurice, aux conseils de Salvan, de Finhaut, de Lavey, de Vollèges; aux délégués de la paroisse de Chœx; aux représentants des Chapitres de Sion et de la collégiale de St-Nicolas à Fribourg; aux nombreux pères Capucins, aux membres du clergé séculier et régulier qui, en accourant spontanément pour assister à notre Consécration, nous ont donné un touchant témoignage d'amitié, ont rempli notre cœur d'une douce espérance.

Enfin, Messeigneurs et Messieurs, permettez-nous de vous associer dans l'expression de notre vive gratitude tous ceux qui, en ce jour, ont honoré par des attentions particulières, l'Abbaye de St-Maurice et l'évêque titulaire de Bethléem. Nous devons une reconnaissance émue à nos très chers anciens élèves. Ils ne se sont pas contentés de s'unir et de nous accompagner de leurs bons souvenirs, de leurs vœux dans la voie où nous a conduit l'obéissance religieuse: leur piété filiale a voulu nous rendre doux et léger le fardeau de l'autorité en attachant, aujourd'hui et pour toujours, sur notre cœur cette belle et riche croix pectorale, image du dévouement et du sacrifice.

Chers et bien-aimés élèves, nous bénissons de tout notre cœur votre affectueuse et délicate attention. Votre pieux souvenir restera sous nos yeux les longues et heureuses années que nous avons vécu avec vous. En nous l'offrant, vous avez rempli notre cœur des plus vives, des plus douces émotions et redonné du courage pour l'avenir. Tant qu'il plaira à Dieu de faire durer cet avenir sur la terre, nous nous souviendrons de la dette que nous avons contractée envers chacun de vous au jour de notre sacre, et vos noms qu'une main d'artiste a écrits sur parchemin nous les déposerons et conserverons précieusement dans nos archives, après les avoir gravés dans notre cœur.

Nous nous souviendrons également de la dette immense que nous avons contractée envers Nosseigneurs les Evêques, envers tous les autres dignitaires ecclésiastiques, envers les Autorités civiles, militaires et judiciaires, envers les membres du Clergé à tous les degrés; envers tous les amis qui nous ont honoré de leur présence, et nous demandons à Dieu, par nos Saints Martyrs, de rendre à tous le centuple de tout ce que vous avez daigné faire pour notre humble personne et pour notre chère Abbaye de St-Maurice.

## Discours de M. Bioley Conseiller d'Etat

Monsieur Bioley se fait le porte-voix du Conseil d'Etat pour apporter au vénérable prélat son tribut d'hommages et l'expression des ses sentiments de vénération. M. de Werra qui revenait cet honneur à eu la délicate intention de le laisser à l'orateur, auquel, enfant de cette cité d'Agauge, il serait doux de revivre le souvenir des années heureuses de sa jeunesse et de son adolescence passées sous les yeux de maîtres d'une science qui n'avait d'égalé que la vertu. Hélas! tous ces maîtres sont morts et le dernier disparu, ce fut le bon Mgr Paccolat qui savait être à la fois si doux et si ferme. Nul plus que lui ne pratiqua mieux la charité douce, bienveillante, indulgente et qui ne s'aigrît jamais.

« Monseigneur, poursuit l'orateur, rappeler les vertus de votre prédécesseur c'est proclamer les vôtres. Vous serez pour cette Maison, pour la jeunesse qui s'y presse, ce que fut votre prédécesseur, un guide et un directeur plein de tendresse et de prudence.

« Conscient de tout ce que l'Abbaye de St-Maurice a rendu de services à la patrie, « surtout au point de vue de l'instruction et de l'éducation, assurés de votre patriotisme, « Monseigneur, les membres du Conseil d'Etat font des vœux pour que la Providence vous conserve longtemps à votre nouvelle charge. »

M. Bioley souhaite la continuation des bons rapports actuels entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux et désire que ces liens soient encore davantage resserrés dans ces jours de trouble que nous traversons.

Il boit à la santé et à la prospérité de l'Abbaye de St-Maurice.

## Mgr l'Evêque de Sion est accueilli à la tribune par des applaudissements

## Discours de l'Evêque de Sion

Eminentissime et Révérendissime Confrère,  
Messeigneurs,  
Messieurs,

L'Evangile nous raconte le fait suivant. Après avoir passé toute une nuit en prières, quand le jour fut venu, le Sauveur, parmi les disciples qui l'accompagnaient, en choisit douze qu'il appela ses apôtres. Pourquoi les choisit-il et quel est leur mission? Ils sont chargés de gouverner l'Eglise. — « Allez leur dit le fils de Dieu, allez et enseignez toutes les nations, baptisez-les... et je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. » Comme l'Eglise elle-même, les apôtres vivront aussi longtemps qu'il y a des hommes à instruire, c'est-à-dire jusqu'à la fin des siècles.

Et, messieurs, ces apôtres où les trouvez-vous? Cherchez dans le monde entier. Ces apôtres vous ne les trouverez que dans l'Eglise catholique. L'épiscopat est la continuation de l'apostolat.

Mon cher confrère, vous venez d'entrer dans ce collège fondé par N. S. Jésus-Christ lui-même. Paissiez-vous y trouver la consolation et le bonheur. Vous m'avez adressé ce matin, à moi, votre évêque consécrateur, par trois fois, ce souhait: *Ad multos Annos*. Laissez-moi, cher confrère, vous adresser le même vœu: *Ad multos et felices annos*: je vous souhaite des années nombreuses et heureuses.

Comment, en effet, ne serez-vous pas heureux au milieu de vos confrères qui vous entourent de respect, et d'amour!

Puisse la Providence écouter nos prières et nos souhaits et certainement vous serez heureux. *Ad multos annos*.

### Discours de M. Théraulaz Conseiller d'Etat de Fribourg

Après les discours qu'il vient d'entendre le nouvel orateur s'excuse de monter à la tribune mais il le doit pour apporter à sa Grandeur les saluts et l'expression des bons sentiments du Canton de Fribourg.

Il estime que la fête d'aujourd'hui est aussi une fête fribourgeoise autant que valaisanne car on n'ignore pas les relations qui unissent les deux cantons catholiques isolés dans la suisse romande, et dont la situation politique et religieuse est si ressemblante. Cette union, cette situation on la doit en grande partie à cet échange de la jeunesse studieuse qui se fait depuis de nombreuses années entre les Collèges de St-Maurice et de Fribourg. Développons donc de plus en plus ces relations fructueuses édifiées sur l'éducation et l'instruction excellentes données dans ces établissements.

« Je renouvelle, conclut l'orateur, l'expression des sentiments de vénération et de sympathie que nous professons et que je suis chargé de transmettre au nom du canton de Fribourg, pour le Valais et les Autorités valaisannes.

Que la divine Providence, Monseigneur, vous accorde la prospérité et des années nombreuses pour le plus grand bien de la patrie.

### Discours de M. Pellissier Conseiller national et Conseiller municipal de St-Maurice.

Monseigneur de Bethléem,  
Messeigneurs,  
Messieurs,

Aux hommages de respect et de vénération qui viennent d'être déposés à vos pieds, Mgr, la ville de St-Maurice réclame, non seulement le privilège, mais encore le droit d'associer les siens.

Farnade, Agaune, St-Maurice ont longé les siècles aux côtés de votre monastère, Monseigneur, il y a eu entre eux, pendant longtemps, fraternité d'armes fraternité, de douleurs et la cité romaine léguait déjà aux premiers moines de cette Abbaye, une population de Crovants. Preuve en soit la devise de l'écu dont nous sommes fiers: « Je suis chrétienne depuis l'an 58. »

Elle revendique ce droit parce qu'elle tient à proclamer bien haut en ce jour, que les divergences et les heurts qui se sont parfois produits — inévitables dans une vie à deux si longue et si tourmentée — n'ont jamais altéré les rapports réciproques.

A l'heure la plus douloureuse peut-être de notre histoire nationale les discussions d'intérieur et les disputes théologiques n'ont retenté ni les traditions ni la foi des ancêtres. Elle revendique ce droit encore parce qu'elle veut remémorer les bienfaits reçus, parmi lesquels celui de l'instruction populaire occupe l'un des premiers rangs.

Il y a 69 ans à peine, les seuls instituteurs primaires de St-Maurice étaient des chanoines de l'Abbaye. En 1828, grâce à l'initiative et au Concours de l'Abbaye encore, les premières institutrices officielles, les sœurs enseignantes paraissent dans nos murs. Une réminiscence suffit pour rappeler vos mérites dans l'enseignement secondaire:

Lors de la discussion de la révision fédérale actuelle, M. Cérésote alors Conseiller fédéral, demandait à ceux qui criaient sus à l'enseignement cléricale de ne point éteindre les foyers de science et de lumière, qu'étaient les Abbayes de St-Maurice et d'Einsiedeln. Grâce à cette intervention, vous pûtes continuer à distribuer autour de vous la manne de l'instruction, comme vous distribuez si généreusement dans la longue existence de votre monastère, le pain qui nourrit les corps. — Ce passé, lourd de bienfaits et de gloire, les responsabilités de cet avenir ont alarmé votre modestie, Monseigneur; vous avez voulu éloigner le calice; mais vos confrères, nous les félicitons et nous nous en félicitons, ont été insensibles à vos supplications et à vos larmes.

Vous êtes pontife! Et nous avons la joie de vous adresser nos vœux au nom de la cité d'Agaune. Les voici:

Que la Providence rende en grâces et en bénédictions, Monseigneur, à vous et à votre Maison, le centuple de toutes les joies semées dans les familles par les jeunes cœurs que vous avez préservés, par les consciences que vous avez guidées, par les âmes étreintes des âlres du doute que vous avez ramenées vers les lumineuses clartés de la foi; qu'elle vous rende en lustre et en prospérité l'équivalent des services rendus au pays par l'instruction répandue, par les intelligences que vous avez formées, par les carrières que vous leur avez ouvertes, par l'avenir de progrès que, sans relâche, vous travaillez à préparer à St-Maurice et au pays tout entier. Qu'elle vous garde longtemps à la tête de cet antique monastère, gloire de notre ville et fleuron du Valais.

### Discours de M. Rey ancien conseiller d'Etat au nom des Anciens Elèves

Monseigneur l'Evêque de Bethléem  
Messeigneurs,  
Messieurs

Les anciens élèves de Mgr Abbet, ceux qui pendant plus de 30 ans se sont succédé sous

sa prudente et sage direction, qui ont apprécié et la lucidité de son enseignement, et la fermeté de sa main, et la bonté de son cœur d'or, ne peuvent laisser passer ce jour solennel entre tous, sans apporter à leur tour l'hommage de leur filiale reconnaissance au maître chéri et vénéré qui les a instruits et guidés.

Toute une génération d'étudiants a recueilli de votre bouche, Monseigneur, et de votre exemple les salutaires leçons qui ont servi non seulement à meubler d'instruction leur intelligence et leur cerveau, mais aussi à doter leur âme des enseignements plus élevés qui forment, purifient et ennoblissent les sentiments du cœur.

Aussi Monseigneur, l'affection qui vous unit à vos anciens élèves, n'est pas une affection d'un jour, c'est une affection pour la vie, celle que rien ne détruit, que rien ne peut altérer, ni ébranler.

De cette affection sincère, vous me permettez, Mgr, de vous assurer, et de me porter garant, au nom de tous mes collègues sans exception.

Nous savons, d'autre part, que les sentiments d'affection que tous vos élèves vous ont conservés et vous garderont toujours, sont avec usure payés de retour.

Nous savons, et nous nous souvenons que vous avez aimé vos élèves, que vous vous êtes attaché à eux, que leur départ du collège n'était point une rupture des relations si bienfaisantes qui avaient été liées.

Vous avez suivi les pas de ceux que vous avez considérés comme vos amis, et lorsque dans la suite ils ont eu le bonheur de vous rencontrer, ils ont pu se convaincre que vous leur aviez gardé le même attachement et la même chaude sympathie.

Ils vous en manifestent, Mgr, par ma voix, toute leur vive gratitude.

Aujourd'hui, en jetant un regard sur le passé, en voyant d'un coup d'œil, en pleine fleur la semence que vous avez jetée à pleines mains, dans le sol si fertile que forme toujours une vaillante jeunesse bien conduite, vous pourrez dire en toute sincérité: « Non » ma journée n'est pas perdue, j'ai travaillé » à la plus grande gloire de Dieu, j'ai largement contribué au bien de la patrie, j'ai largement répandu les principes et la doctrine qui font une Société forte et une famille saine. »

Nos enfants qui nous remplacent maintenant sur les bancs du Collège, ne vous trouveront plus, il est vrai dans les rangs de leurs professeurs, mais nous savons que ceux-ci ont la bonne et saine tradition, nous savons que les maîtres d'aujourd'hui s'inspirent du noble exemple de ceux d'hier; nous savons que les succès des disciples de St-Augustin dans l'éducation de la jeunesse sont universellement connus et appréciés bien au-delà des frontières de notre patrie suisse, et que les murs de leur maison sont devenus trop étroits.

Et maintenant, que l'illustre abbaye, notre chère Abbaye de St-Maurice aura à sa tête, celui qui fut des plus vaillants, parmi tous les vaillants, des plus laborieux au milieu de cette phalange de travailleurs infatigables, des plus dévoués parmi tous ces cœurs épris de dévouement et de sacrifice, la royale maison ne peut que continuer son essor, les portes plus largement ouvertes que jamais du côté de tout ce qui est bien, noble et beau.

Mgr, vos anciens élèves, les centaines d'étudiants que vous avez guidés, vous présentent leurs plus respectueux hommages; ils mettent à vos pieds les sentiments les plus vifs de leur filiale reconnaissance; ils forment des vœux ardents pour que l'Abbaye vous garde longtemps, bien longtemps à sa tête et jouisse en paix de votre long et fructueux épiscopat; ils vous demandent instamment d'anir leurs noms dans vos prières, et d'attirer sur eux et leurs familles les bénédictions du Très-Haut.

On entend encore M. Pestalozzi-Pfhyer au nom de l'Association catholique suisse et M. Joseph Jobin, du Jura, qui lit en orateur qui sait lire les vers une charmante poésie de M. le Chanoine Revaz, curé de Volège. C'est un tryptique entre Joseph de Chanaan, Joseph de Bethléem et Joseph de St-Maurice.

### Les Télégrammes

Nous ne pouvons que citer leurs auteurs, par défaut de place, nous réservant cependant le doux devoir d'en publier trois: télégramme de M. A. Seiler, président du Grand-Conseil, de M. le Chanoine de Preux, conseiller national, de M. le Chanoine Serlin, archiprêtre de Vienne, France, de Mme la Comtesse Riant née d'Oléron, de M. Denis Riant, de Mgr l'Evêque de Nîmes, de M. le Chanoine Segesser, supérieur du Grand Séminaire de Lucerne, de Mgr Daruaz, évêque de Lausanne et Genève, de M. Vermaat, Supérieur du Grand Séminaire de Fribourg, du Cercle catholique de Berne, de M. Froidevaux curé de Montignier, Jura Bernois, de M. Longache de Berne, du Père Alexandre, Provincial des Capucins.

### Télégramme du Saint-Père

Saint-Père bénit Mgr Abbet à l'oc-

casion solennelle de sa consécration épiscopale et tous les chanoines de l'Abbaye. Mes félicitations et mes vœux personnels.

### Télégramme de M. Daucourt, conseiller national

Je me fais l'interprète du Jura-Bernois pour saluer Votre Grandeur et lui présenter l'hommage de mon respect, de mon dévouement, et la prière de continuer à notre chère jeunesse le bienfait d'une éducation chrétienne.

Le Valais et le Jura sont unis fraternellement dans les mêmes vœux de bonheur et de fécond apostolat.

Daucourt.

### Télégramme des Chanoines de la Cathédrale de Soleure

Présentons hommage et répétons les plus cordiales félicitations du Chapitre de la cathédrale de Bâle Soleure. Saint Ours et saint Victor saluent saint Maurice et sa légion.

Ch. Walther, Prévôt,  
Ch. Wvys, Chancelier.

### Télégramme du Comité de la Protection de la Jeune Fille

Le Comité international et le Comité national de l'Association pour la protection de la Jeune Fille déposent aux pieds de Votre Grandeur leurs félicitations et leurs hommages de profonds respects.

Louise de Reynold  
Baronne de Montenach.

Nous avons jugé superflu de souligner les applaudissements frénétiques qui ont acclamé les orateurs. A lire les discours, on comprendra sans peine l'enthousiasme de 320 convives.

### La joie Populaire Les Illuminations

Tout humble, joyeux de l'affection dont il est l'objet, mais gêné de tant de gloire, trouvant trop beau pour lui, le manteau violet-pourpre qui retombe en ondulations, Joseph nouveau-né de Bethléem, affronte les caresses populaires.

Il est entouré de Prélats et de ses religieux. Des bouffées de bonnes musiques s'envolent au loin par les rues de la ville que les remous d'une foule dense font ressembler à des vagues d'océan.

Que de monde, grand Dieu, et quelle joie! Les lumières scintillent partout, dans les verres de couleur et dans les lanternes vénitiennes. Devant certaines demeures, c'est un rougeoiement d'incendie. Ici, ce sont des Vive-Monseigneur, là, des croix électriques; plus loin des feux d'artifice qui partent sur le passage du cortège; à l'imprimerie St-Augustin, on admire un magnifique transparent qui représente le nouvel évêque béniissant et on l'acclame fiévreusement, longuement...

De retour à l'Abbaye, Monseigneur va recevoir les hommages de la bonne ville de St-Maurice qu'il a conquise par sa grâce souriante, après l'avoir conquise par ses vertus. Avec un talent qui égale son grand cœur ou un cœur qui égale son grand talent, M. Henri de Werra, président, traduit les sentiments de la population, sentiments d'affection et de respect.

Monseigneur répond en disant qu'il restera fidèle à l'héritage reçu de ses deux prédécesseurs, Mgr Bagnoud et Mgr Paccolat, et qu'il s'inspirera toujours de la devise d'un saint Chanoine régulier: « Etre utile à tous et ne nuire à personne. »

Nous publierons, d'ailleurs, dans notre prochain numéro, ces deux magistraux discours qui ont mis à son comble l'enthousiasme de la foule.

Et ce sont des feux d'artifice qui éclatent en étoiles montant, montant, comme pour tracer le firmament afin de permettre aux Martyrs Thébéens de contempler les belles choses

qui se passent sur la vieille terre d'Agaune, en cette nuit du 19 septembre 1909.

CH. SAINT-MAURICE.

## LES ÉVÉNEMENTS

### Le Prix ne varie pas

Il me semble que ce qui devra un jour faire finir les guerres, c'est leur cherté toujours croissante. C'est bien d'elles qu'on peut dire que le jeu n'en vaut pas la chandelle.

Il fut un temps où les hommes, qui n'avaient pas d'honnêteté, avaient au moins du bon sens. Ils faisaient la guerre parce que cela leur rapportait, c'était une bonne opération ou tout au moins une spéculation. Si l'on gagnait, on empoisait. Les armées vivaient sur l'ennemi; on emportait du butin; on se partageait des terres; on pillait des trésors; la guerre correspondait à ce que nous appelons aujourd'hui le vol à main armée. Cela pouvait être canaille, mais on était nourri.

Quand on jette les yeux sur le tableau de ce que coûtent aujourd'hui des grandes manœuvres quelconques, la première chose qu'on se demande, c'est pourquoi l'on s'est avisé de les faire. La guerre devenant de plus en plus une marchandise hors de prix, il faut bien espérer qu'un jour viendra où les hommes renonceront à s'en servir.

Ce qui est curieux c'est que ces sortes de dépenses ne font qu'augmenter depuis que l'Europe tout entière s'est mise sur le pied de guerre. Quand une nation est sur le pied de paix, et qu'elle fait la guerre, on comprend que pour réunir des troupes, et acheter toutes les choses indispensables, il lui faille des fonds exceptionnels. Mais, lorsque ces fonds existent à l'état permanent, et qu'on a d'avance tout ce qu'il faut, on s'explique malaisément qu'il faille autant et plus d'argent que si l'on n'avait rien du tout.

C'est cette réflexion qui m'a rendu rêveur devant l'état qu'on nous a déjà présenté des millions que va nous coûter l'affaire des dérangeables. Nous avions pourtant déjà les navires; nous avions les soldats; qu'on les fasse voyager pour paix ou pour guerre, c'est toujours le même prix. Il ne devrait y avoir, à première vue, de supplément que dans la consommation des projectiles. Point. C'est comme si l'on créait tout à nouveau.

Ce mystère est pareil à celui du milliard des congrégations et de la suppression du budget des cultes. Le contribuable pouvait payer moins, il paye davantage. C'est grâce à cette même loi bizarre que plus on lui a demandé d'argent pour préparer la guerre, plus on lui en demande pour la faire.

H. M.

## Nouvelles Etrangères

**Le budget français.** — M. Coehery estime qu'il doit faire face pour 1910 à un déficit budgétaire qui s'éleverait à 199,500,000 fr.

Pour le combler, M. Coehery propose notamment des taxes nouvelles, qui produiront: le tabac 65 millions, les successions 40 millions, l'alcool 24 millions, les vignettes pour bouteilles contenant des vins, de l'eau-de-vie, de l'absinthe, du bière 38 millions, le droit de quittance, 10 millions. Ce dernier droit sera de 10 centimes pour les quittances au-dessus de 10 francs et s'élèvera par échelons jusqu'à un fr. pour les quittances de 10,000 francs.

M. Coehery accepte en outre les taxes qui avaient été proposées par M. Caillaux: taxessur les mines 5 millions, taxes sur les automobiles et benzoles 10 millions.

M. Coehery évalue à 40 millions le produit que donnera l'année prochaine la taxe nouvelle sur les successions, bien qu'en vertu de la législation sur

les successions cette loi ne puisse être appliquée que six mois après avoir été votée par le Parlement. Le ministre estime qu'en 1911 cette taxe produira 65 millions; il restera alors un reliquat de 25 millions.

Dans la pensée de M. Coehery, il pourrait être affecté à la première dotation de la Caisse des retraites ouvrières. Cette somme de 25 millions pourrait être portée 100 millions par l'application aux droits de succession d'une taxe de 2 centimes et demi.

### S. A. R. le prince de Saxe.

On nous écrit de Budapest que le prince Max de Saxe, professeur à l'Université de Fribourg, vient d'arriver à Versecz, accompagné de son secrétaire et qu'il a été reçu solennellement par l'évêque grec-catholique de cette ville. S. A. R. poursuit en Hongrie des études sur l'église grecque catholique. Versecz, où il séjourne, est une ville d'environ 22,000 habitants, aux confins de la Serbie, de la Bulgarie et de la Roumanie.

## Nouvelles Suisses

### Les assurances fédérales

Le communiqué officiel qui a été publié sur les délibérations de la commission du Conseil des Etats chargée d'examiner les projets d'assurances ne permet pas de se rendre un compte exact de tous les travaux de la commission. Il ne dit rien en particulier de la question du monopole, ce qui laisse malheureusement supposer que la majorité a adhéré sur ce point à la décision du Conseil national et veut obliger tous les assurés à s'affilier à l'établissement officiel de l'Etat.

En revanche la commission, comme nous le faisons prévoir il y a quinze jours, a décidé de distinguer entre les accidents professionnels et non professionnels. Tous seront couverts par l'assurance. Mais, tandis que les premiers seront à la charge des patrons, les seconds seront à la charge des ouvriers, sous déduction du subside fédéral de trois francs par assuré et par an.

Les maladies professionnelles sont assimilées aux accidents professionnels, ce qui est juste, et mises à la charge des patrons. La commission en a précisé la notion et les a plus strictement délimitées.

Ce sont là les plus importantes décisions prises. La commission n'a du reste pas encore terminé l'examen minutieux du projet auquel elle procède. Elle le continuera dans une nouvelle session et ne rapportera qu'en décembre au Conseil des Etats.

Nous aurons à revenir auparavant sur ses propositions.

### Manœuvres militaires

A la fin des manœuvres de la 1<sup>re</sup> division, M. Muller, chef du département militaire fédéral, a adressé de Morges, à la division, l'ordre du jour suivant:

« Je remercie tout d'abord le commandant de la 1<sup>re</sup> division pour la façon distinguée dont il a organisé et dirigé les manœuvres de ces jours derniers. A la lumière de ses exposés et de ses critiques approfondies, chacun a eu l'occasion d'apprendre beaucoup et de compléter ses connaissances militaires. C'est avec satisfaction et avec joie que je constate les progrès accomplis par la 1<sup>re</sup> division depuis quelques années. Elle n'a qu'à continuer dans cette voie, car il y a toujours des progrès à réaliser et nous ne devons pas nous reposer sur nos lauriers. Je remercie les officiers et toute la troupe pour le zèle, la discipline et le bon vouloir dont ils ont fait preuve et le travail qu'ils ont accompli. Je leur souhaite un heureux retour dans leurs foyers. »

De son côté le colonel Audéoud, commandant de la division, a chargé les officiers de transmettre à leurs unités, l'expression de sa satisfaction.

**Une dégradation militaire.** — Le *Luzerner Tagblatt* raconte le grave incident suivant :

Le bataillon 67, licencié samedi dernier, faisait son cours de répétition dans le massif du Gothard. Les manœuvres, rendues difficiles et parfois dangereuses par le mauvais temps, furent particulièrement pénibles dans le voisinage de la Furka. Un soir, au moment de la prise de possession des cantonnements pour la nuit, un sergent-major engagea ses hommes à ne pas entrer dans le réduit de planches qui leur était destiné, celui-ci étant, affirmait le sous-officier, par trop mauvais. C'était une incitation à la désobéissance et un refus de service, puni comme l'on sait, de la dégradation.

Cette première faute grave fut suivie d'une seconde le soir précédant le licenciement. A 9 heures 30 sonnant, le sergent-major rentrait en caserne. Le commandant de la deuxième compagnie, présent, l'arrêta en lui signifiant qu'il arrivait trop tard, puis il voulut l'empêcher de rentrer. Ce dernier saisit alors le commandant de compagnie, et un corps-à-corps eut lieu. La garde dut intervenir, mais le calme était à peine rétabli que les soldats de la quatrième compagnie, prenant fait et cause pour le sergent-major, firent irruption, entourèrent l'officier, et lui auraient sans doute fait un mauvais parti, sans la présence d'esprit de quelques caporaux et sergents, qui surent apaiser les mutins, et empêcher le mouvement de s'étendre aux autres compagnies.

Le sergent-major a été dégradé, ensuite de ces faits, le jour du licenciement, mais l'affaire ne paraît pas devoir se terminer là.

**Beau trait de courage.** — Au cours d'un exercice tactique, l'école d'aspirants d'infanterie de Zurich était arrivée à Benken après avoir assisté à Uznach à un tir d'artillerie. A l'endroit où coule la Linth, les aspirants reçurent la mission de construire un radeau pour franchir la rivière, large, profonde et rapide en ce lieu. Quelques aspirants s'étaient donc déshabillés afin d'établir à la nage une première communication entre les deux rives au moyen d'un câble. Le dernier, celui qui s'était attaché le câble au corps, disparut soudain, pris sans doute d'une crampe, tandis que ses camarades atteignaient déjà la rive opposée. Ceux-ci plongèrent à plusieurs reprises, mais sans succès. De la place du marché de Benken, où des canonnières étaient occupés au service du parc, quelques hommes avaient remarqué l'accident. Un canonnier, Alfred Brun, de Lucerne, n'hésita pas. Tout habillé, il se jeta à l'eau et apercevant au fond le corps de la victime, il le ramena à la surface et en quelques brasses eut atteint le bord. La respiration artificielle eut le meilleur succès et le soir même, l'aspirant pouvait reprendre son travail. Quant au courageux soldat, il a été cité à l'ordre du jour du soir et son acte inscrit dans son livret de service.

## Nouvelles Locales

### Décisions du Conseil d'Etat.

Le Conseil d'Etat déclare d'utilité publique les expropriations demandées par la commune de Sierre en vue de l'exécution du plan d'extension pour l'Avenue du Château.

M. Charles In-Albonde Tourtemagne, licencié ès lettres, est nommé professeur de langue française à l'Ecole professionnelle de Sion.

Il est accordé à M. Ernest Lovey, à Praz de Fort, l'autorisation d'établir une canalisation d'eau au travers de la route de Ferrex, en amont du hameau dit « Le clou », aux conditions fixées par le Département des Travaux publics.

## Bulletin de vote

pour  
la votation du 26 Sept. 1909

1. Acceptez-vous la loi du 17 Mai 1909 modifiant le Chapitre I, Titre IV, du Code pénal? **OUI**
2. Acceptez-vous la loi du 18 Mai 1909 modifiant la loi du 30 Mai 1894 sur l'Organisation de la gendarmerie? **OUI**
3. Acceptez-vous la loi du 19 Mai 1909 fixant les traitements des instituteurs et des institutrices des écoles primaires? **OUI**

### Les examens de recrues et le personnel enseignant primaire

L'étude publiée ces jours derniers dans la presse valaisanne, à propos des examens pédagogiques des recrues, revêt une actualité toute particulière à la veille de la votation populaire du 26 de ce mois. En effet, après avoir signalé avec la plus légitime satisfaction les progrès considérables réalisés par le Valais dans ces dernières années, en matière d'instruction primaire, il convient de rendre hommage, pour la part leur en revenant, à nos modestes et dévoués instituteurs, auxiliaires de l'autorité et de la famille dans la noble mais délicate tâche d'éduquer et de former l'enfance et la jeunesse.

Du reste, ces humbles collaborateurs n'ont pas la prétention de s'attribuer tout le mérite de l'avancement constaté sous ce rapport, car ils savent très bien que ce n'est pas à leur œuvre exclusive. En effet, si notre canton occupe présentement une place si honorable dans la statistique fédérale, il le doit notamment à tout un ensemble de mesures législatives et administratives prises par les hauts pouvoirs publics, vaillamment secondés dans leur initiative et leur action par MM. les Inspecteurs, ainsi que par la généralité des administrations communales et des commissions scolaires. L'école normale, de son côté, par l'excellente formation de notre personnel enseignant, n'y est pas non plus restée étrangère. Mais, parmi ces éléments de succès, nous ne saurions préteriter ici nos braves pionniers de l'éducation populaire. Aussi, est-il de la plus élémentaire justice qu'il leur en soit témoigné de la reconnaissance. L'occasion de la leur prouver s'offre tout spécialement dimanche prochain, en votant ce jour la loi du 19 mai 1909 adoptée à l'unanimité ou au moins sans aucune opposition par le Grand-Conseil.

Le pouvoir législatif, en décidant d'améliorer la situation précaire du personnel enseignant primaire, a fait ici preuve de bonne et saine administration. L'échelle des traitements, quelque peu majorée, aura pour heureux effet de retenir dans la carrière beaucoup de maîtres capables et expérimentés, qui la quittent prématurément aujourd'hui, parce que trop ingrate à tous égards. Au surplus, la loi nouvelle en chargeant l'Etat pour alléger d'autant les communes, ne fera certes pas des Crésus de nos régents qui, malgré l'augmentation en perspective, resteront parmi les moins rétribués de leurs collègues de la Suisse, ainsi qu'en fait foi une statistique que nous avons sous les yeux. Dès lors, nous avons pleine confiance que le peuple souverain, suivant en cela le louable et généreux exemple donné par ses représentants, ratifiera leur vote en adoptant à une immense majorité la loi soumise à sa sanction. En le faisant, il parachèvera une œuvre d'équité et de gratitude qui honorerà le pays tout entier en lui méritant, après le splendide succès de notre Exposition cantonale, l'approbation de l'opinion publique en Suisse, qui se convaincra par là que le Valais, une fois de plus, s'est montré un ami du vrai progrès.

Donc, tous à l'urne le 26 Septembre, pour y déposer un OUI.

P. P.

## La Fédération ouvrière et les Instituteurs

La Fédération ouvrière valaisanne, par l'organe de ses délégués réunis à Sion, le 29 août dernier, s'est déclarée toute favorable à la loi sur l'augmentation des traitements du personnel enseignant primaire.

Elle se fait même un devoir de manifester publiquement ses sympathies pour ces nobles travailleurs qui se vouent à l'instruction et à l'éducation des enfants.

Elle le devrait, ne fût-ce que par solidarité : l'union seule peut nous rendre forts, ouvriers de la pensée, ouvriers de l'atelier, ouvriers des champs. Il y a plus : le travailleur éclairé aime l'homme qui mesure ses forces et répand ses sueurs à ses côtés. C'est un brave ; l'effort trempe son caractère ; et, quand il fait une œuvre saine, il s'ennoblit et contribue au bien-être de ses frères.

Nous aimons donc l'Instituteur et l'Institutrice qui donnent le meilleur de leur intelligence et de leur cœur à l'enfant, l'ardeur de leur jeunesse et les fruits d'or de leur expérience et de leur savoir.

Et nous avons la conviction que tout notre peuple les aime ; nous lui connaissons assez de délicatesse et de générosité.

Il ira dimanche aux urnes avec ce bel entrain qui le distingue, lorsqu'il y va de son honneur et de son patriotisme. Il comprend que toute la Suisse a les yeux sur lui. Il dira à toute la Suisse que son cœur est aussi riche que son sol est pauvre. Il décidera que ses Instituteurs et ses Institutrices auront désormais une situation mienne précaire, qui réponde mieux à leur zèle et à leur dévouement.

**Peuple Valaisan**, l'augmentation des traitements qu'on te demande de ratifier par ton vote s'impose à tout homme qui connaît le budget de notre personnel enseignant. Tu dis tous les jours que la vie est chère s'il faut acheter, plus chère encore s'il faut prendre pension...

Et s'il faut supporter en outre des frais de déplacement ? Et s'il faut tenir un rang, quelque modeste que soient d'ordinaire les éducateurs de tes fils et de tes filles ?

**Peuple Valaisan**, tu sais que tes Maîtres et tes Maîtresses ne mesurent pas leur dévouement à leur salaire. Tu ne te trompes pas ; tu peux être fier, tu connais tes hommes.

Mais, de grâce, ne leur marchande pas un traitement si mérité puisqu'ils te donnent sans compter.

Tu enregistres des progrès réjouissants à l'école primaire et tes jeunes gens figurent avec honneur à côté de leurs frères confédérés ; à qui le dois-tu ?

A Dieu d'abord, mais aussi un peu aux hommes...

Et à qui parmi eux ? En tout premier lieu aux instituteurs et aux institutrices.

**Peuple Valaisan**, aime tous ceux qui travaillent pour ta prospérité et ton bonheur ! Aime surtout les éducateurs de tes enfants.

Sois fidèle à tes traditions. Tu es intelligent et généreux, fais ton devoir, vote « OUI » le 26 Septembre.

La Fédération ouvrière Valaisanne.

### Itinéraire de la grande course de l'école de Recrues du Bataillon 12

L'école de recrues d'infanterie fera du 21 au 25 Septembre, une course combinée avec les tirs de combat par compagnie et avec des exercices de service en campagne.

Le Colonel Brigadier Fama, commandant les fortifications de St-Maurice, inspecteur de l'école de recrues, sera présent à cette course.

L'itinéraire de la course est le suivant :

1<sup>re</sup> Journée. — Collonges—Vernayaz—Salvan « cantonnements »

2<sup>me</sup> Journée. — Salvan—Salarfe. Tirs de combat et exercice de compagnie (bivouac).

3<sup>me</sup> Journée. — Salanfè—Champéry—Marche et exercices en montagne (cantonnements)

4<sup>me</sup> Journée. — Champéry—Monthey—Marche et manœuvres sur la rive droite de la Vièze (cantonnements).

5<sup>me</sup> Journée. — Monthey—St-Maurice. Dailly. Exercices en plaine et retour à Dailly.

**Service postal** : Les lettres, les cartes et les journaux seront distribués le 21 au soir à Salvan, le 23 à soir à Champéry et le 24 au soir au Monthey. Les paquets, remboursements et valeurs ne suivront pas ; ils seront distribués à Dailly à la rentrée de la course.

C'est un bel itinéraire et une belle course si le mauvais temps ne contrarie rien. Nous souhaitons courage et vaillance à nos jeunes et braves conscrits. Nous espérons qu'à l'instar des leurs, ils sauront braver tous les obstacles pour faire honneur à leur bataillon.

## L'Evêché de Bethléem

A l'occasion du sacre de Mgr Joseph Abbet, abbé de St-Maurice, évêque de Bethléem, dont nous parlons longuement plus haut, on nous saura gré de rappeler les grandes lignes de l'histoire de l'Evêché de Bethléem.

L'Evêché de Bethléem est une institution née des Croisades.

Tancrède, avec ses Normands, s'empara de Bethléem le 7 juin 1099. Les Croisés, avec tout ce qui leur restait de forces, poussaient activement l'attaque de Jérusalem. Le 15 juillet 1099, la ville sainte était conquise. Godfrey de Bouillon, proclamé roi, se réserva de ne porter que le titre de baron du Saint-Sépulcre.

Baudouin, le successeur de Godfrey, fut le premier roi des Latins. Il se fit sacrer dans l'église de la Nativité de Notre-Seigneur, à Bethléem. Un Chapitre de chanoines de St-Augustin, gouverné par un prieur, desservait la basilique. En souvenir de son sacre, de concert avec le Pape Pascal II, Baudouin fonda, en 1110, l'évêché de Bethléem. Les rois de Jérusalem devaient, à l'avenir, être sacrés par l'évêque de Bethléem dans l'église de la Nativité de Notre-Seigneur. Dès ce moment les évêques de cette ville jouèrent un rôle important dans les Croisades. Souvent légats des Papes, sur les champs de bataille de l'Orient, ils portaient, comme étendards des croisés, les instruments de la Passion de Notre-Seigneur. Les peuples reconnaissants leur avaient fourni d'immenses ressources en Palestine et en Europe.

Les évêques de Bethléem possédaient soixante-seize paroisses et trente-cinq hôpitaux dans cinquante diocèses de l'Italie ; ils avaient une église, un hôpital et un Chapitre à Clamecy, dans le comté de Nevers ; et un Chapitre et deux couvents à Londres.

Au déclin des Croisades, les Dominicains eurent une large part dans les œuvres de missions de l'Orient latin ; et pendant près de deux siècles, les évêques de Bethléem furent, à quelques exceptions près, des Dominicains.

Les évêques de Bethléem avaient fondé, pour le service des œuvres de charité et de civilisation, un Ordre célèbre au moyen âge, celui des Frères Bethléemites.

En 1238, Gérold de Lausanne, patriarche de Jérusalem, intervint auprès du Chapitre de Bethléem pour l'élection d'un nouvel évêque. Adhémar Fabri, le père du droit genevois, l'auteur des *Franchises* aux allures si ouvertement démocratiques, fut nommé évêque de Bethléem par le pape Urbain V, le 13 novembre 1363, et garda ce titre jusqu'à sa promotion à l'évêché de Genève.

Pendant le schisme d'Occident, il y eut deux séries d'évêques de Bethléem ; la série italienne et la série française. A l'extinction du schisme

d'Occident, la série française subsista seule avec sa petite cathédrale, à Clamecy, dans le comté de Nevers, possédant une juridiction indépendante, enclavée dans le diocèse d'Auxerre. Les rois de France avaient placé les évêques de Bethléem sur le même rang de privilèges que les évêques du royaume. Les titulaires résidaient habituellement à la cour de France. A la Révolution, l'évêque fut exilé en Angleterre.

Au Concordat de 1801, Pie VII, donnant une nouvelle délimitation aux diocèses de France, supprima purement et simplement l'évêché de Bethléem.

La Maison de Savoie gardait jalousement le titre de roi de Jérusalem. A travers les siècles, elle avait été, à quelques exceptions près, la protectrice et la bienfaitrice de l'Abbaye de Saint-Maurice et de l'église des Martyrs thébéens. Saint Maurice était le patron de la Savoie. Se rappelant les relations qui existaient entre les rois de Jérusalem et les évêques de Bethléem, consécuteurs de ces rois de l'Orient latin et aussi la table d'or que l'Abbaye de Saint-Maurice avait fournie à Amédée III pour la Croisade, Charles-Albert, roi de Sardaigne, intervint auprès du Saint-Siège pour obtenir un accroissement de dignité en faveur de l'antique Abbaye d'Agaune.

Après mûr examen, par Lettres apostoliques *In amplissimo* du 3 juillet 1840, le Pape Grégoire XVI rétablit l'évêché de Bethléem en faveur de l'Abbaye de Saint-Maurice, qui, de temps immémorial, avait un territoire séparé et un abbé crossé et mitré dépendant immédiatement du Saint-Siège.

Par de nouvelles Lettres apostoliques du 5 août 1840, Grégoire XVI donna la constitution du Chapitre de Saint-Maurice et de Bethléem et lui accorda d'insignes privilèges.

Après la mort de Mgr Joseph Paccolat, l'évêché de Nevers, par mémoire adressé au Tribunal de la Congrégation consistoriale présidée par le Saint-Père, réclama le titre d'évêque de Bethléem pour les évêques de Nevers, revendiquant une possession de six siècles découlant du fait que l'ancienne église cathédrale de Bethléem se trouvait dans les limites du diocèse.

Il fut démontré dans la défense que l'église cathédrale des évêques de Bethléem était resté longtemps en Palestine et qu'après l'émigration forcée des évêques en Occident, l'église cathédrale de Bethléem, quoique située dans le comté de Nevers, avait été, tant que l'institution resta vivante, enclavée dans le diocèse d'Auxerre et qu'il n'y avait, par conséquent, point six siècles de prescription, mais pas même un jour ; qu'au surplus, les droits de l'Abbaye de St-Maurice étaient basés sur des documents authentiques, sur une institution solennelle et perpétuelle de Grégoire XVI, et que l'Abbaye épiscopale avait bien mérité de l'Eglise et de la patrie.

Une décision de Sa Sainteté Pie X, en Tribunal consistorial, vint corroborer en faveur de l'Abbaye de Saint-Maurice, pour le présent et pour l'avenir, l'institution solennelle de Grégoire XVI.

Par Bulle du 24 juillet, Mgr Joseph Abbet, élu par le Chapitre de Saint-Maurice, était créé évêque de Bethléem.

Chanoine P. BOURBAN.

**Monthey.** — Les essais définitifs préliminaires de la réception des conduites de gaz doivent avoir lieu le 20 courant en présence des commissions spécialement nommées à cet effet et dès mardi 21 septembre, les abonnés reliés au réseau pourront déjà faire usage du gaz.

**Isérables.** — Le tirage de la loterie-tombola organisée par la Société « L'Avenir » aura lieu dans le courant de l'automne. Prière aux généreux donateurs de billets d'en adresser le montant au président de la Société.

Le Comité

**Lens.** — M. le Chanoine J. Nanchen, du Grand St-Bernard, célébrera sa première messe à Lens, le jour de la St-Maurice. Tous nos vœux.

### CHAUSSURES

Envois postaux en Remboursement

## Dupuis frères, Martigny

successeurs V. DUPUIS.



FEMMES	HOMMES
Pant. canevas fleurs 36-42 2.80	Canevas à fleur 40-46 3.50
cordonnets 36-42 2.20	Bains Mer t. brune 40-46 3.90
tissus bis c. 36-42 3.30	Pantoufles tissu 40-46 4.50
lasting bis v. 36-42 3.20	lacs bis cuir 40-46 4.50
Souliers bas Bains	Pantoufles de cuir 40-46 6.30
de mer toile 36-42 3.50	
Souliers bas Bains	
de Mer grisaille 36-42 3.90	Pantoufles à fleur 1.90 2.30
Lasting bis vernis 36-42 3.90	Bs de mer toile 2.40 2.80

~ Pour les chaussures de cuir voir le No. de Samedi prochain, ou demandez le catalogue illustré, gratis et franco. H 34357 L 5329

### "NOUVELLISTE VALAISAN,, Tarif d'abonnement pour l'Etranger"


Mode d'expédition		Trois mois	six mois	un an
1 fois p. semaine	sans Bulletin officiel	3.—	5.—	9.—
	avec Bulletin officiel	4.50	7.—	13.—
3 fois p. semaine	sans Bulletin officiel	3.50	6.—	11.—
	avec Bulletin officiel	5.—	8.50	15.50

Les abonnements sont payables d'avance par chèque ou par mandat-poste international.

### Nouvelle pompe à purin, la plus simple

BREVET N° 28580.

Médailles d'argent à l'exposition d'agriculture Frauenfeld.



**Avantage :** Manipulation extrêmement facile pour tout liquide. Les soupapes du haut et du bas se manipulent sans enlever la pompe et sans démontage quelconque. Remplacement facile de l'équipage du piston par tout le monde. De construction simple, exigeant peu de place et facilement transportable, le travail d'un homme suffit pour tirer le liquide d'une profondeur de 10 à 11 pieds pour remplir un tonneau de grandeur moyenne en 4 minutes. La pompe et le tuyau sont étamés au feu (non seulement galvanisés) et de construction très solide. Un seul bouchon. H 5025 L

Garantie. — Essais. — Catalogue gratis et franco

## J. LABART, mécanicien Steckhorn

(Thurgovie) H3932

### LES PERES CHARTREUX

Expulés de la GRANDE CHARTREUSE



ONT EMPORTE LEUR SECRET ET FABRIQUENT A TARRAGONE

Concessionnaire pour la Suisse : L. BUQUIN 30, Avenue du Mail, 30 GENÈVE

5319 H3087H

### Cyclistes !

Reçu un joli choix de bicyclettes neuves de 1re marque Cosmos — Adler — Idéal — etc. Représentation de célèbres motocyclettes

Moto-Rève et Motosacoche.

Bicyclettes d'occasion depuis 50 francs Chambres à air et Pneus Soly-Continental — Michelin — Dunlop — etc. Prix exceptionnels et garantis. Grand choix de fournitures : freins, cornets, lanternes. — Huile et Benzine.

## Leçons — Location — Réparations

### E. STRASSER

Rue du Cropt, Bex. Succursale, Aigle

### Messieurs les Exposants

qui désirent porter à la connaissance de leur clientèle et du public la récompense qu'ils ont obtenue à l'Exposition Cantonale Valaisanne n'ont qu'à adresser leurs ordres d'insertion à

l'Agence de publicité

## HAASENSTEIN et VOGLER

SION, LAUSANNE, etc.

laquelle se charge aux meilleures conditions de la publication d'annonces dans n'importe quels journaux du Canton et de la Suisse

Renseignements, devis et catalogues gratis et franco Sur demande fourniture de clichés-médailles

### Fournitures d'Eglises

Cierges liturgiques à 3 fr. 50 le kg.  
Ornements complets depuis 28 fr.  
Orgues à tuyaux depuis 2000 fr.  
Chapes simples depuis 50 fr.  
Chandeliers vernis depuis 7 fr. 50.

Catalogue des ornements gratis.

## Société de l'Œuvre St-Augustin, St-Maurice

### Société anonyme du gaz de Monthey

Messieurs les Actionnaires sont informés que les titres d'initiales sont tenus à leur disposition aux divers domiciles de souscription, contre versement du solde à acquiescer. Le paiement de ce solde pour être effectué, par fractions, au gré des actionnaires, d'ici au 15 Décembre 1909, date extrême de libération.

« Le Conseil d'Administration »

ON DEMANDE une fille propre, de bonne conduite et active, sachant faire un bon ordinaire, chez Mme BAVAUD à Yverdon. H 25742 L 5421

On demande pour un ménage important à Vevey 5409

### une cuisinière

forte et en bonne santé; confiance et moralité exigées. Entrée de suite; bon traitement. Adr. offres à B. D 2909 HAASENSTEIN et VOGLER Vevey. H 403 V

On demande dans petite pension d'étrangers, jeune fille forte désirant apprendre à faire une très bonne cuisine. Racine, Pt-Lancy, Genève. (Hc 15730 X) 5420

On cherche une jeune fille catholique pour aider dans un ménage chez Jean GATIKER, Vélos, Bex. 350

On demande une jeune fille pour aider au ménage. S'adr. chez : Mme SANGROUBER couturière, Bex. 342

On demande pour un commerce de Vins du canton de Vaud 5406

### un jeune homme

de 16 à 18 ans, en bonne santé, robuste et de bonne conduite pour s'occuper aux travaux de la cave et à ceux du jardin.

S'adr. par écrit sous V25619L à l'Agence de Publicité Haasenstein et Vogler, Lausanne.

On demande un apprenti tailleur S'adr. chez Charles SEEVER tailleur, Bex. 347

On demande de suite une fille de 18 à 20 ans pour les travaux du ménage. S'adr. : L. STROUBHARDT, négociant, Aigle. 344

On demande de suite une fille de 18 à 20 ans pour les travaux du ménage. S'adr. : L. STROUBHARDT, négociant, Aigle. 344

### Pianos & Harmoniums

bon marché garantis plusieurs années livrés franco recommandant

## Hug & Cie, Bâle.

### A remettre

A SION pour cause de décès excellent commerce de modes et de chemiserie; bonne et nombreuse clientèle, excellente affaire pour personne sérieuse.

Pour renseignements et offres s'adr. à J. EYER, notaire, Sion. H 635 S 5414

## LA ROYALE

### PLUME ARGENTÉE

La plume la meilleure et la plus économique, ne s'oxydant jamais, en boîtes de 100 à 2 fr. 50; la douzaine 45 cts.

Un carton de 6 plumes de différentes grandeurs est envoyé gratuitement sur envoi d'un timbre de 10 cts.

Œuvre St-Augustin, St-Maurice



### LACTINA SUISSE

Lait pour veaux

Aliment complet REPLAÇANT AVEC UNE ENORME ÉCONOMIE LE LAIT NATUREL pour l'élevage des veaux, porcelets, etc.

Maison fondée en 1882

en sacs de 5, 10, 25 et 50 kilogs. H34860L

## A. PANCHAUD, fabric. à Vevey

Dépôts chez les principaux Négts. droguistes et grainiers

### Le Pensionnat du Père GIRARD

2me Internat du Collège Cantonal St-Michel, Fribourg, (Suisse). dirigé par les RR. PP. Cordeliers.

admet les étudiants du Lycée, Gymnase, Ecole industrielle et Cours préparatoire.

Nouveau bâtiment avec tout le confort moderne. Situation agréable. Prix de pension modère.

Prospectus gratis par le P. Préfet H4322F 304

## Banque de Brigue, Brigue

Correspondant de la Banque nationale suisse

Compte No 5128

OPÉRATIONS :

Prêts hypothécaires remboursables à terme fixe ou par annuités;

Achats de bonnes créances;

Ouverture de crédits en comptes courants garantis par hypothèques, nantissements de valeurs ou cautionnements;

Escompte de papier sur la Suisse et l'Etranger;

Change de monnaies et devises étrangères.

La Banque se charge d'exécuter des paiements dans les pays d'outre mer.

Nous acceptons des dépôts :

En comptes-courants toujours disponibles à 3 %;

En carnets d'épargne à 4 %;

Contre obligations à 4 1/4 %;

Les dépôts du Bas-Valais peuvent être faits chez notre administrateur, Monsieur 5301

Jules MORAND, avocat, à Martigny-Ville qui se charge de les transmettre gratuitement à la Banque. La Direction

## Asphaltage

### H. LAVANCHY & FILS

VEVEY LAUSANNE

Rue du Torrent 10 H29660L 5294 Petit Chêne 3

### Rasez-vous dans l'Obscurité!

Impossible de se couper « Presto »

rasoir anglais le plus pratique et le moins cher du monde. On se rase comme sur du velours et sans aucune connaissance préalable. Ce rasoir dure des années et rase n'importe quelle barbe. Plus d'aiguillage ou de repassage aux dépens du client. Frs. 4 complet, bien argenté, contre remboursement. Le même appareil avec recueil-écume d'un travail très soigné, fr. 4.75. Vente 1908, plus de 100,000 pièces. après 8 jours d'essai s'il ne convient pas, nous remboursons le montant.

H30182X On cherche des revendeurs. 5036

## AU JUPITER

### Genève, 19, rue Bonivard

### GRANDES TEINTURERIES DE MORAT ET LYONNAISE

de Lausanne. s. a.

### LAVAGE CHIMIQUE

des vêtements de dames et d'hommes Teintures en toutes nuances des vêtements sans rien découper H11827L

Nettoyage des gants, Boas, Fourrures, etc.

Dépôts à Martigny Mme SAUTIER-CROPT nég. (bourg) Mme Moret-Gay, modes

Saxon Mme Marie BESSARD tricet.

St-Maurice, Mlle RAPPAZ, Modes.

Champéry, Mme Reine C. Genton.

Monthey, Mme Vve Lometti Rothen

Sierre, M. Pellanda, Av. de la gare.

### La Lessive moderne

## Persil

absolument pas de danger sans brosse sans planche à savonner

Stanglère avec n'importe quelle méthode de lavage.

Seuls fabricants : Henkel & Co, Düsseldorf

Dépôt général : Albert Blum & Co, Bâle.

### Favorisez votre journal par vos annonces

### OCCASION exceptionnelle

pour former une Fanfare

A vendre plusieurs séries d'instruments en cuivre, remis à neuf et bien accordés, composés comme suit :

3 Cornets à Pistons sib. fr. 27 » 81

2 Bugles à Pistons sib 32 » 64

3 Altos à Pistons sib 37 » 111

3 Barytons à Pist. sib 42 » 126

1 petite Basso » » 52

1 Contrebasso » sib » 62

1 » » sib » 90

Total Fr. 586

### Viande de cheval et d'âne

Viande pour bouillon le kg. fr. 0.80

pour rôt, sans os » 1.—

Salami » 2.—

Viande bien fumée » 1.20

Graisse, la cuisine » 1.—

Marchandise fraîche. A partir de 10 kg. franco de port Julien DRELLER, Boucherie, Bâle. 5351 Hc. 5111 Q

### Maison de famille,

pour étud. du Collège et Technicum. H3747F 325

Dr BARONE, prof. rue du Temple 15, Fribourg.

### LA CATALYSINE

guérit rapidement : Fronces, Diphtérie, Grippe, Pneumonie, Maladies infectieuses, toutes fièvres en général. — Le fr. con fr. 3.00, dans toutes les pharmacies. A Lausanne : Pharmacie Béguin, et pour le gros : Laboratoire Béguin.

### Fromage et Charcuterie

On expédie par pièce ou par colis de 5 à 10 kg. fromage gras extra à 0.90 le demi kg. mi-gras 0.75 le demi kg. maigre 0.65 le demi kg. tomes de chèvres à 0.85 le demi-kg. Limbourg 0.75 le demi kg.

Lard maigre à 2.10 la kg saucisson 2.80 le kg. saucisses au foie 2.20 le kg.

On reprend ce qui ne convient pas.

SCHRECKER, fromager en gros 5411 Avenches. H25657L

### Véritable baume

### anglais merveilleux

véritables gouttes balsamiques du couvent. Par douzains de 11 con fr. 2.50 franco. Seuls véritables fournis par la pharmacie Landoll, Nestlé Garis H 1089 GI 5403

### Pensionnat catholique et Ecole Moyenne de Martigny-Ville (Valais.)

Sous la direction des Frères de Marie.

Solide instruction chrétienne, conforme aux programmes des Ecoles primaires et des collèges industriels. Préparations à l'école normale, aux écoles professionnelles, aux emplois des chemins de fer, bureau, banque. Sur la demande des parents leçons particulières de musique instrumentale, d'anglais, d'italien, de comptabilité, de sténographie, de machine à écrire. Reentrée 29 Septembre 1909.

Pour prospectus et autres renseignements, s'adr. à M. DOLLE, directeur. H 26218 L 5384

## Banque de Sierre

à SIERRE

Compte de Virements à la Banque Nationale Suisse

Compte des Chèques Postaux II, 456,

Escompte aux meilleures conditions.

Nous honorons le 4 0/0 en Caisse d'Epargne.

L'intérêt court dès le lendemain du dépôt.

Nous accordons prêts sur hypothèques. 5497

H34675 L. LA DIRECTION



## HAASENSTEIN & VOGLER

Agence de Publicité